



Rosko Plaisance - UPRB. Vers une union ?



Jean-Pierre Alanore, qui présidait la réunion, entouré de Joseph Seïté et Jean-Noël Roignant, a souhaité le rapprochement des associations locales dont les objectifs convergent sur bien des sujets.

Rosko Plaisance a tenu son assemblée générale jeudi, en présence d'une trentaine de ses 67 adhérents. Jean-Pierre Alanore a constaté la stabilisation positive de cet effectif, au moment où l'association s'apprête à fêter ses 20 ans, en 2016. Il a rendu compte des activités de l'exercice et, en particulier, des permanences assurées pour accueillir les plaisanciers de passage. Le président a également évoqué le déroulement de Roscoff Fête la Mer, qui n'a pas pleinement fonctionné comme souhaité, le choix de la date comme de la formule elle-même méritent réflexion. L'autre sujet fort de cette assemblée générale concernait les orientations à engager pour l'avenir de Rosko Plaisance : association des plaisanciers du vieux port seulement ou des ports de Roscoff ? L'assemblée s'est prononcée par vote sur une rencontre de ses élus avec ceux de l'UPRB, association des Usagers du Port de Bloscon, présidée par Michele Lesage, présente à la réunion. Le principe étant approuvé, un dialogue sera noué si l'UPRB l'envisage à son tour.

Une cotisation à 30 €

Avant la reconduction du tiers sortant du conseil d'administration, l'assemblée a approuvé les comptes présentés par Jean-Noël Roignant ainsi que la fixation de la cotisation à 30 €, qui comprend l'affiliation à la FNPPSE, dont l'action s'avère déterminante pour la défense des intérêts de la plaisance et de la pêche-loisir. Pour sa part, le maire, Joseph Séité, a conclu en exprimant tout l'intérêt porté aux activités de Rosko Plaisance et dans ses engagements pour l'animation du port de Roscoff.